

109236 - Est-il préférable de participer aux prières nocturnes surérogatoires avec l'imam ou d'effectuer la circumambulation pendant les dites prières?

La question

Etant donné l'interdiction faite aux femmes d'effectuer la circumambulation pendant le déroulement des prières nocturnes surérogatoires, est-il préférable pour les hommes d'aller faire la circumambulation ou de continuer à participer aux prières nocturnes surérogatoires?

La réponse détaillée

Il est préférable de participer auxdites prières pour qu'on inscrive au profit du participant la récompense accordée à celui qui toute la nuit entière en prière. Quant à la circumambulation, elle peut se faire en d'autres temps. »

Madjmou fataawaa Ibn Outhaymine (24/53).